

14 mars 2019: le 1^{er} jour du reste de la DGFIP

Cela fait des mois que les organisations syndicales de la DGFIP informent l'ensemble des collègues des projets mortifères pour notre administration et pour la fonction publique. Nous sommes désormais à la veille de la mise en place de tous ces projets.

Vous doutez encore de ce que nous pouvons dire ? Regardons donc d'un peu plus près ce qui se passe :

Concernant l'avenir des SIP : Taxe d'habitation en voie de disparition, dématérialisation, Prélèvement à la Source, accueil personnalisé sur RDV, fin du paiement en numéraire, suppressions massives d'emplois (34 en Isère au 01/09/2019)... le SIP n'a plus grand avenir.

C'est dans ce sens que notre directeur départemental tout comme l'ensemble des directeurs de la DGFIP travaillent d'urgence sur des futures fusions-restructurations des SIP mais aussi des SIE pour atteindre la taille de 50 ETP (Equivalent Temps plein), ce qui en Isère annonce clairement des disparitions de SIP et de SIE, et donc de sites entiers comme St Marcellin ou La Mure...

Concernant le cadastre : le transfert vers l'IGN est aujourd'hui sur de bons rails.

Concernant le Secteur Public Local : la création d'agences comptables va mettre à mal la gestion publique, et le principe fondamental de séparation entre ordonnateur et comptable. Qu'en est-il pour les collègues ? Il y aura une « sélection » et les « volontaires » auront un détachement d'office mais rien n'est indiqué sur les conditions de retour à la DGFIP à la fin de la mission de 3 ans. Retour qui risque d'être impossible disons-le clairement.

Concernant le recouvrement et les SIE : les pouvoirs publics réfléchissent à la création d'une agence unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales hors du périmètre de la DGFIP. Par ailleurs, n'oublions pas qu'une loi vient d'être votée indiquant qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, plus aucun usager ne pourra venir payer en numéraire.

Concernant le contrôle fiscal : La lutte contre la fraude fiscale n'est clairement pas une priorité de ce gouvernement : la loi Essoc en est une preuve évidente.

Dans ce le paysage bien sombre, n'oublions pas la « géographie revisitée » révélée dans la fameuse lettre « Bâtir un nouveau réseau » de notre Directeur Général du 13 décembre 2018 qui concrètement veut dire la délocalisation de certaines missions des métropoles dans d'autres départements.

Notre Directeur, par deux fois questionné sur ce sujet n'a pas voulu nous informer de ce sombre projet nous concernant pourtant tous ! Bref l'omerta fonctionne à merveille au mépris de notre avenir ! Pour ces messieurs, nous ne sommes que des pions !

Concernant les suppressions d'emplois, tout est mis en œuvre pour atteindre l'objectif du candidat désormais Président de 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat d'ici la fin du quinquennat.

Et dans ce contexte déjà bien lourd, n'oublions pas non plus **la réforme de la fonction publique**. Cette dernière, outre la fin des CAP et des CHSCT, envisage également le recours massif à la contractualisation qui sonne le glas du statut de fonctionnaire ; la mise en place d'une sanction disciplinaire lourde (exclusion temporaire) sans conseil de discipline ; la mise en place de la rémunération « à la tête du client » Bref, un arsenal de règles qui ne laissera aucune place à la discussion.

Alors face à tout cela, nous devons croire en notre rapport de force pour les faire reculer. Face à ceux qui veulent nous détruire, nous devons répondre présents pour défendre nos missions, nos emplois, notre service public de proximité.

Il n'y a pas de fatalité. Le rapport de force peut les faire reculer sur de nombreux projets. Mais pour cela, il faut croire en notre collectif, en nous tous, en notre capacité de résistance. Comme nous l'avons déjà fait à de nombreuses occasions par le passé. N'oublions jamais que nos droits d'aujourd'hui sont le résultat des luttes et des résistances d'hier.

Une seule certitude, face à nous, ils ont décidé de tout détruire. Aucun collègue, aucun service, aucune mission, aucune règle collective ne sera épargnée. Nous sommes toutes et tous concernés. Nous devons donc toutes et tous réagir, agir, ensemble en commençant par le 14 mars.

**Plus aucune hésitation, toutes et tous en grève et dans l'action
le jeudi 14 mars 2019.**

Rendez-vous au CFP de St Marcellin dès 7H.

Manifestation à 10h

